

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES DU 13 MARS 2025

Nombre de membres :

 En exercice : 59
 Présents : 46
 Pouvoirs : 9
 Votants : 52

Date de convocation et d'affichage :

7 mars 2025

Numéro :

D20250313_54

Objet :

Attribution du marché de travaux de sécurisation du logis sur le site de la Tour du Plantay

L'an deux mille vingt-cinq, le 13 mars, à 19 heures 30 minutes, le Conseil de la Communauté de Communes de la Dombes, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente à Chalamont, sous la présidence de Madame Isabelle DUBOIS

COMMUNES	DELEGUES		Présent(s)	Absent(s)	Donne pouvoir à
ABERGEMENT-CLEMENCIAT	Daniel	BOULON	x		
BANEINS	Jean-Pierre	GRANGE	x		
BIRIEUX	Cyril	BAILLET	x		
BOULIGNEUX	Laurent	COMTET	x		
CHALAMONT	Roseline	FLACHER	x		
	Thierry	JOLIVET	x		
	Stéphane	MERIEUX	x		
CHANEINS	Patrice	FLAMAND	x		
CHATENAY	Evelyne	BERNARD	x		
CHÂTILLON LA PALUD	Dominique	LAMY	x		
	Chantal	BROUILLET	x		
CHATILLON SUR CHALARONNE	Patrick	MATHIAS	x		
	Sylvie	BIAJOUX	x		
	Michel	JACQUARD	x		
	Fabienne	BAS-DESFARGES	x		
	Pascal	CURNILLON	x		
	Bernadette	CARLOT-MARTIN		x	S. BIAJOUX
	Jean-François	JANNET	x		
CONDEISSIAT	Stephen	GAUTIER	x		
CRANS	Françoise	MORTREUX	x		
DOMPIERRE SUR CHALARONNE	Didier	MUNERET	x		
LA CHAPELLE DU CHATELARD	Cyrille	RIMAUD		x	JP. COURRIER
LAPEYROUSE	Gilles	DUBOST	x		
LE PLANTAY	Philippe	POTTIER	x		
MARLIEUX	Jean-Paul	GRANDJEAN	x		
MIONNAY	Henri	CORMORECHE	x		
	Émilie	FLEURY	x		
	Jean-Luc	BOURDIN		x	

Commune	Nom	Prénom	Signature	Signature
MONTHIEUX	Philippe	PAUL	x	P. POTTIER
NEUVILLE LES DAMES	Michel	CHALAYER	x	C. MONIER
	Rachel	RIONET	x	JP. GRANGE
RELEVANT	Christiane	CURNILLON	x	
ROMANS	Jean-Michel	GAUTHIER	x	
SAINT ANDRE DE CORCY	Ludovic	LOREAU	x	
	Evelyne	ESCRIVA	x	
	Pascal	GAGNOLET	x	
	Claude	LEFEVER	x	
SAINT ANDRE LE BOUCHOUX	Alain	JAYR	x	
SAINT GEORGES SUR RENON	Sonia	PERI	x	
SAINT GERMAIN SUR RENON	Christophe	MONIER	x	
SAINT MARCEL EN DOMBES	Dominique	PETRONE	x	
SAINT NIZIER LE DESERT	Jean-Paul	COURRIER	x	
SAINTE OLIVE	Thierry	SPINNLER	x	
SAINT PAUL DE VARAX	Cédric	MANCINI	x	
	Evelyne	ABRAM-PASSOT	x	
SAINT TRIVIER SUR MOIGNANS	Marcel	LANIER	x	
	Martine	MOREL-PIRON	x	
SANDRANS	Audrey	CHEVALIER	x	L. LOREAU
SULIGNAT	Alain	GENESTOUX	x	
VALEINS	Frédéric	BARDON	x	
VERSAILLEUX	Gérard	BRANCHY	x	
VILLARS LES DOMBES	Pierre	LARRIEU	x	
	Isabelle	DUBOIS	x	
	François	MARECHAL	x	P. LARRIEU
	Marie Anne	ROUX	x	I.DUBOIS
	Didier	FROMENTIN	x	
	Agnès	DUPERRIER	x	
	Jacques	LIENHARDT	x	JF. JANNET
VILLETTE SUR AIN	Jean-Pierre	HUMBERT	x	

Secrétaire de séance élu : **Christophe MONIER**

Rapporteur : **Isabelle DUBOIS**

Vu le code de la commande publique,
Vu le code général des collectivités territoriales,

1. Consultation :

La Communauté de communes de la Dombes a décidé de passer un marché public de travaux pour la réalisation de « **travaux urgents de sécurisation du logis - site de la Tour du Plantay** ».

Les caractéristiques essentielles du marché sont les suivants :

Il s'agit d'un marché dont les prestations sont réparties en 2 lots :

Lot(s)	Désignation
01	Couverture tuiles
02	Ouvrages de renforts provisoires structurelle des maçonneries

Une visite des lieux a été rendue obligatoire.

2. Procédure de passation et critères de jugement des offres :

La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

L'avis d'appel public à la concurrence a fait l'objet des publications suivantes :

- Publié au BOAMP le 03 décembre 2024 (avis n°24-135964)
- Publié au BOAMP le 18 décembre 2024 (avis rectificatif 1 n°24-142382)
- Publié au BOAMP le 10 janvier 2025 (avis rectificatif 2 n°25-3386)
- Publié sur le profil d'acheteur <http://marchespublics.ain.fr>

La date limite de remise des offres : Jeudi 23 janvier à 12h00

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante. Chaque sous-critère sera examiné et noté en fonction de l'appréciation suivante et seront identiques pour les deux lots :

Critères	Pondération
1. Valeur technique – en fonction du mémoire technique 1.1. Mode opératoire des travaux pour l'opération (méthodologie, moyens matériel...) /32 1.2. Moyens humains mis en œuvre pour l'opération (nombre, qualification...) /16 1.3. Respect et optimisation des délais /12	60 %
2. Prix des prestations	40 %

Notation du critère « valeur technique » (60 points) :

Le mémoire technique répondra strictement aux points évoqués ci-dessous, sur 10 pages maximum (20 feuilles recto-verso et hors annexes), hors sommaire et fiches techniques des produits utilisés. Les pages supplémentaires ne seront pas prises en compte pour l'analyse.

Chaque sous-critère sera examiné et noté en fonction d'une appréciation incluant 4 niveaux :

- Note 0 : absent ;
- Note 1 : insuffisant, partiel, incohérent ;
- Note 2 : moyen (sommaire/généraliste) ;
- Note 3 : conforme, correct ;
- Note 4 : excellent, pertinent

Des points intermédiaires pourront être octroyés.

Notation du critère « prix des prestations » (40 points) :

Il sera appliqué aux offres la formule suivante :

- $C = 40$ (la note est de 40 points maxi correspondant aux 40 %).

- PMini est le prix de l'offre la moins disante (hors offre confirmée anormalement basse).
- Po est le prix de l'offre analysée

La note se calcule comme suit : **Note du candidat (Prix des Prestations) = 40 x (PMini / Po)**

Méthode de notation finale : L'addition des deux notes donne la note finale. L'offre la mieux-disante est celle qui a la note la plus élevée.

3. Classement des offres :

Il a été reçu 10 plis dans les délais légaux et 0 pli hors délai. Les candidats ayant déposés leur offre dans l'ordre d'arrivée des plis sont les suivants :

Lot 1 : Couverture tuiles

- EL4, Nouvelle entretien (SNEEB)
- EL6, Charpente mortier

Lot 2 : Ouvrages de renforts provisoires structurelle des maçonneries

- EL1 Deluermoz
- EL2, Deluermoz
- EL3, Nouvelle entretien (SNEEB)
- EL5, Comte
- EL7, Nouvelle entretien (SNEEB)
- EL8, Deluermoz
- EL9, Jacquet
- EL10, Hoppex

Seul le dernier pli déposé par un même candidat a été ouvert et analysé.

Madame La Présidente précise que le rapport d'analyse fera l'objet d'une présentation en conseil communautaire sur lequel il sera indiqué le classement des offres finales.

Lot	Candidat	Valeur technique /60	Prix des prestations /40	Note globale	Montant
Lot 1	Charpente Mortier	42/60	40/40	82/100	16 330 euros HT
Lot 2	Barberot Jacquet	60/60	38.21/40	98.21/100	137 950 euros HT

Il est proposé au Conseil communautaire :

- D'attribuer le lot 1 du marché de travaux de sécurisation du logis sur le site de la Tour du Plantay au candidat CHARPENTE MORTIER pour un montant de 16 330,00 € HT,
- De déclarer irrégulière, car incomplète l'offre du candidat SNEEB pour le lot 1,
- D'attribuer le lot 2 du marché de travaux de sécurisation du logis sur le site de la Tour du Plantay au candidat BARBEROT JACQUET pour un montant de 137 950,00 € HT,
- D'autoriser Madame la Présidente à signer le marché public susmentionné, ainsi que tous les documents afférents y compris les avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Le Conseil communautaire

après en avoir délibéré, décide par 52 voix pour et 3 abstentions :

-**D'attribuer** le lot 1 du marché de travaux de sécurisation du logis sur le site de la Tour du Plantay au candidat CHARPENTE MORTIER pour un montant de 16 330,00 € HT,

-**De déclarer** irrégulière, car incomplète l'offre du candidat SNEEB pour le lot 1,

-**D'attribuer** le lot 2 du marché de travaux de sécurisation du logis sur le site de la Tour du Plantay au candidat BARBEROT JACQUET pour un montant de 137 950,00 € HT,

-**D'autoriser** Madame la Présidente à signer le marché public susmentionné, ainsi que tous les documents afférents y compris les avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Ainsi fait et délibéré, le 13 mars 2025.

La Présidente,
Isabelle DUBOIS

